

Nous vous informons qu'en vue de la prochaine rentrée universitaire, une procédure d'admission en Master Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation mention 2nd degré (MEEF) est mise en place à l'UNC.
Les différents parcours proposés seront ouverts sous réserve d'un nombre suffisant d'étudiants admis.

MASTER « MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION », mention 2ND DEGRÉ

DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION 2018-2019

NOM : PRÉNOM : N° étudiant (si déjà inscrit à l'UNC) :

Formation :

- Première année
- Prépa CAPES
- Deuxième année (lauréats CAPES)
- Deuxième année parcours aménagé (non lauréats)
- Diplôme Universitaire

Parcours :

- Lettres Modernes
- Éducation Physique et Sportive (uniquement la 2^{ème} année)
- Histoire Géographie (uniquement la 2^e année)
- Physique Chimie
- Mathématiques

S'agit-il d'un redoublement ? Oui Non

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Photocopie du diplôme de la licence et/ou supérieur **ou** relevés de notes des 3 années de la licence*
- Un curriculum vitae
- Photocopie des attestations de compétences spécifiques (formations, sport, langues étrangères, etc...)
- Une lettre de motivation

CALENDRIER DE LA PROCÉDURE D'ADMISSION

Attention dépôt des dossiers auprès de l'accueil de l'ESPE

MEEF1 et Prépa CAPES

- Retrait et dépôt des dossiers : du lundi 18 juin au vendredi 17 août 2018 inclus
- Entretiens : semaine du 27 au 31 août 2018
- Commission d'admission : lundi 3 septembre 2018
- Inscriptions administratives (paiement des frais d'inscription, délivrance de la carte d'étudiant) : jeudi 6 septembre 2018
- Rentrée : à partir du lundi 10 septembre 2018

MEEF2, MEEF2 aménagé et DU

- Retrait des dossiers : du 18 juin au 20 juillet 2018 inclus
- Entretiens : semaine du 23 au 27 juillet 2018
- Commission d'admission : semaine du 30 juillet au 3 août 2018
- Inscriptions administratives (paiement des frais d'inscription, délivrance de la carte d'étudiant) : lundi 27 août 2018
- Rentrée : lundi 3 septembre 2018

* Les étudiants dont les résultats ne sont pas encore connus à la date de la commission d'admission seront admis sous réserve de l'obtention de leur diplôme. Ils devront impérativement présenter leur attestation de réussite lors de l'inscription administrative.

1- ÉTAT CIVIL

Monsieur

Madame

Mademoiselle

Nom d'usage :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Situation familiale : Seul(e) avec enfant(s) à charge

En couple avec enfant(s) à charge

Seul(e) sans enfant à charge

En couple sans enfant à charge

Nb d'enfants :

2- COORDONNÉES

Adresse :

.....

Boîte Postale : Code Postal :

Téléphone portable : Téléphone Fixe :

Adresse électronique :@.....

3- CURSUS (uniquement M1 et DU hors carte de formation)

Niveau d'étude	Année	Dénomination diplôme obtenu	Lieu et Académie (Ville et établissement)	Mention
BAC				
BAC +3				
BAC + 4				
BAC + 5				
Doctorat				

◆ Avez-vous obtenu la certification informatique C2i2e ? Oui Non

◆ Avez-vous obtenu une certification en langue (type CLES) ? Oui Non

Si oui, laquelle ?

◆ Avez-vous été déjà inscrit dans un IUFM/ESPE ? Oui Non

Si oui, laquelle ?

- Formation et concours préparé : Année :

- Formation et concours préparé : Année :

◆ Avez-vous déjà été candidat à un concours préparant aux métiers de l'enseignement ?

Si oui, précisez l'intitulé du concours :

Intitulé du concours : Admissible : Oui Non

Intitulé du concours : Admissible : Oui Non

**4- AVIS DU RESPONSABLE OU ENSEIGNANT DE 3^{ème} ANNÉE DE LICENCE
(UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS EN MEEF1 INSCRITS EN L3 EN 2017)**

NOM et Prénom du responsable :

Avis sur l'admission du candidat :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature du responsable :

Note importante

**Tout dossier incomplet ne sera pas examiné en commission d'admission
CE DOSSIER N'EST PAS LE DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE À L'UNC**

La loi n° 78-17 du 06-01-1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la Direction des études et de la vie étudiante de l'UNC.